

en commun

journal d'informations de la Commune de Noble-Contrée

MISSION
PERENNE

297 km

numéro 64 – octobre 2026

Moments forts

Se préparer pour faire face à un séisme

Aménagement du territoire -
Mise à l'enquête du PAZ et du RCCZ

"L'Homme armé", un concert proposé par
les chœurs et les fanfares de la région

Un livre historique sur Miège publié



Noble —
Contrée
COMMUNE



**Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,**

Vous avez peut-être déjà entendu parler du "Big One", ce séisme majeur survenant en moyenne tous les 100 ans. Pour certains, ce scénario paraît presque irréel; pour d'autres, il suscite une véritable inquiétude. A Noble-Contrée, nous souhaitons sensibiliser et préparer notre population aux réflexes à adopter en cas de tremblement de terre. Dans ce but, nous vous encourageons à participer à l'une des huit sessions de prévention au Centre Pédagogique Prévention Séisme. Nous préparons également l'avenir de notre commune en matière d'aménagement du territoire. Vous trouvez des informations dans ce journal sur la révision globale du Plan d'affectation des zones (PAZ) et du Règlement communal des constructions et des zones (RCCZ), dont la mise à l'enquête publique interviendra cet automne. Derrière ces documents techniques se matérialisent des choix très concrets qui nous permettent de dessiner l'avenir du territoire communal. Ils déterminent où nous souhaitons construire quoi, où nous voulons développer des activités, quels espaces nous souhaitons préserver. Un vaste programme pour faire évoluer notre cadre de vie harmonieusement et sur le long terme.

Mathieu Caloz

Votre Président

L'actualité de votre commune

Stations "BoxUp": votre avis nous intéresse



Depuis leur installation cet été, vous êtes nombreux à avoir testé les stations "BoxUp". Elles permettent d'emprunter gratuitement du matériel de loisirs au terrain des Crêtes à Veyras, aux Hartes à Miège et à Obabao à Venthône. Nous souhaitons faire évoluer leur contenu et connaître vos envies. Merci de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire en

scannant ce QR code avec votre smartphone. Votre avis nous aidera à choisir les jeux qui répondront le mieux à vos attentes.



Préparer notre population à faire face au risque sismique



— Au CPPS, les participants sont informés sur ce qu'il faudrait avoir dans son kit de survie. © CPPS

Un tremblement de terre peut survenir à tout moment. Savez-vous comment réagir? Pour sensibiliser la population, la Commune de Noble-Contrée a décidé d'offrir à ses habitants une session de prévention en privatisant le Centre Pédagogique Prévention Séisme (CPPS) à Sion, situé dans le bâtiment de la HES-SO au Sud de la gare.

Au total, 8 sessions vous sont dédiées durant les week-ends des 14 et 15 novembre et des 12 et 13 décembre 2026, le matin (9h00-12h00) ou l'après-midi (13h30-16h30).

"Le Valais est la région la plus sujette aux séismes en Suisse. Face à cette réalité, la prévention et la sensibilisation sont

essentielles. Nous souhaitons permettre à la population de s'informer et d'apprendre les bons réflexes. Savoir comment agir avant, pendant et après un tremblement de terre peut faire une grande différence", note Géraldine Pouget-Zufferey, Conseillère communale.

Après une visite commentée du centre, les participants découvriront le simulateur de tremblement de terre - que vous voyez en photo sur la Une du journal - et les bons comportements à adopter.

Comment s'inscrire?

Pour participer à l'une de ces sessions, vous devez obligatoirement vous inscrire:

- Via le formulaire en ligne disponible sur notre site www.noble-contrée.ch/cpps.
- Ou en vous rendant à notre guichet d'accueil communal (Avenue St-François 6 à Veyras).

La commune prend en charge les coûts de participation pour ses habitants.

Réseaux d'irrigation Mise hors service dès le 02.11

La mise hors service des réseaux d'irrigation sera effectuée par le service des eaux de notre commune pour le secteur de Veyras et par les consorces de Miège et de Venthône **dès le 2 novembre 2026**, sous réserve des conditions météorologiques.

Nous invitons les propriétaires à vérifier leurs installations et à ouvrir les robinets privés et les bouchons afin de prévenir tous dégâts durant la période de gel.

La Commune de Noble-Contrée et les consorces d'irrigation de Miège et de Venthône déclinent toute responsabilité en cas de dégâts dus au non-respect de ces règles sur les réseaux privés.

Pour tous renseignements complémen-

taires, vous pouvez vous adresser à un responsable de votre secteur:

Réseau communal de Veyras

- Francis Marty, Responsable communal des eaux, 027 564 63 35

Consorces de Miège

- Jean-Pierre Monnet, Président, 079 346 52 43
- Pour toutes autres questions techniques, 027 564 63 30

Consorces de Venthône

- Maurice Masserey, Président, 079 449 29 22
- Guy Berclaz, Responsable technique, 079 236 12 37

Aménagement du territoire

Planifier un développement harmonieux à long terme



— Les PAZ et les RCCZ actuels datent d'il y a plus de 20 ans.

La Commune de Noble-Contrée s'apprête à mettre à l'enquête la révision globale de son plan d'affectation des zones (PAZ) et de son règlement des constructions et des zones (RCCZ) dans le courant de l'automne. Les documents actuellement en vigueur, issus des anciennes communes, datent d'il y a plus de 20 ans. Leur révision est aujourd'hui obligatoire afin de les mettre en conformité avec la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT). Le PAZ définit la répartition des différentes zones sur le territoire et permet notamment de déterminer où se situent les secteurs destinés à l'habitat, aux activités économiques, à l'agriculture, aux équipements

publics ou encore aux espaces de protection. Le RCCZ fixe, quant à lui, les règles applicables aux constructions, à l'aménagement et à l'utilisation des terrains dans les différentes zones. Ces deux documents constituent des outils essentiels pour la planification de notre territoire, permettant d'accompagner le développement de notre commune pour de nombreuses années. Les documents seront publiés sur le Bulletin officiel et sur les piliers publics de la commune pour une durée de 30 jours. Vous pourrez en outre les consulter au guichet d'accueil communal ou sur le site internet de la commune. Dans un deuxième temps, le PAZ et le RCCZ seront soumis au vote devant l'Assemblée primaire en 2027.

Une ode à la paix en chœurs et en fanfares

L'ensemble des chœurs et fanfares de Noble-Contrée s'unissent à la Société de chant de Chippis pour proposer un concert unique "L'Homme armé, une messe pour la paix" de Karl Jenkins. Cette oeuvre contemporaine est l'une des plus marquantes de ces dernières décennies. Elle porte un message universel en rappelant les ravages de la guerre, la souffrance des peuples et la fragilité

de la vie humaine. Elle évoque ensuite la prière, la mémoire, l'espoir d'un monde réconcilié et la force de la paix. Plus de 200 musiciens et choristes amateurs viendront faire vibrer le cœur du public. Trois représentations sont programmées à l'Eglise de Chippis du vendredi 13 au dimanche 15 novembre 2026.

Informations et billetterie:
www.homme-arme.ch



Clap de fin pour le bancomat de Veyras

Pour des raisons de sécurité, la Banque Raiffeisen de Sierre & Région va supprimer le bancomat situé près de la station-service sur le plat de Veyras. Cette mesure préventive a dû être prise à la suite d'un audit de sécurité réalisé au sein de la Banque. Elle vise à réduire les risques liés à d'éventuelles attaques contre l'installation et à garantir la sécurité de la population et des usagers des commerces à proximité. La Banque informe les utilisateurs qu'ils peuvent se rendre à l'agence de Miège, soit au guichet durant

les heures d'ouverture, soit au bancomat pour retirer ou verser de l'argent. Ce dernier reste accessible tous les jours de 5h00 à minuit. "Nous rappelons à nos clients qu'ils peuvent bénéficier de notre service de livraison d'argent à domicile via l'e-banking aussi bien pour les francs suisses que pour les monnaies étrangères. L'argent est délivré à domicile par La Poste ou il peut être retiré au guichet", explique Bastian Caloz, responsable de l'agence de Miège.

Subventions: Le ski à prix doux pour les jeunes

Après l'été caniculaire que nous avons traversé, cela fait du bien de penser à la neige et à la pratique des sports d'hiver. Ce ne sont pas les Ski-Clubs de Miège, de Venthône et de Veyras qui diront le contraire... Bonne nouvelle: La Commune de Noble-Contrée apporte un soutien financier à l'achat d'un abonnement de ski valable pour les stations intégrées au Magic Pass ou pour

les autres domaines skiables situés en Valais. Une subvention de 100 francs est attribuée aux jeunes jusqu'à 19 ans révolus domiciliés sur la commune en date du 31 décembre 2026. Vous trouvez le formulaire à remplir sur notre site internet:

www.noble-contree.ch sous "Administration", "Formulaires", "Abonnement de ski pour les jeunes (soutien financier)".



Livre historique Raconter Miège et ses habitants



— La première tenancière de magasin à Miège, Anaïs Caloz, et son mari Joseph Caloz, premier buroaliste postal, posent avec leurs enfants devant leur maison au n°2 de la route de la Coin-du-Cârro.

Bernard Remion connaît Miège comme sa poche. Typographe de métier, ce Belge d'origine s'est installé avec sa famille à Miège il y a une quarantaine d'années. Il s'est toujours beaucoup impliqué dans la vie locale avec les sociétés villageoises et en réalisant le journal de carnaval pendant des années.

Au fil du temps, il a rassemblé différentes archives, témoignages, articles de presse ou images. Après avoir réalisé les livres des

centenaires du Chœur L'Echo de Miège et de la Fanfare La Concordia de Miège-Veyras, l'idée d'un ouvrage consacré à son village a naturellement germé. Il lui a fallu deux ans de travail pour donner naissance à cette chronique du village, construite au fil des dates.

Des anecdotes étonnantes

"Il existait déjà des ouvrages historiques, mais je voulais apporter un autre regard", explique-t-il. Son livre raconte surtout la vie des Miégeois, des sociétés et du village. Parmi les découvertes, Bernard Remion raconte que les Miégeois étaient des "Neinsager" lorsqu'il s'agissait de voter en faveur d'avancées sociales. Avec le droit de vote des femmes en 1971, les choses ont changé. Il donne également quelques pistes pour comprendre pourquoi les habitants sont surnommés les "Calabrais"? Isolement géographique, réputation de village fermé ou simple référence au lieu-dit "Calattra", plusieurs explications se croisent. Le vernissage du livre "1226 Mieio Miège 2026, Chronique huit fois centenaire d'un village dynamique" aura lieu ce vendredi 9 octobre à 18h00 à l'Espace terroirs de Miège. Vous y êtes toutes et tous invités!

Disponible à la vente au guichet d'accueil communal au prix de CHF 30.-/ pièce.

Actualités de nos sociétés

Halloween: soirées dans les villages

La Société d'Animation de Miège propose une soirée d'Halloween à la salle polyvalente de Miège à partir de 19h00. Différentes animations sont organisées: spectacle de l'artiste de cirque Philippe Bonvin, expérience de "savant fou", concours de déguisement et DJ David pour mettre l'ambiance. A Venthône, un apéro d'Halloween est organisé en début de soirée dans la cour d'école avec des animations pour les enfants. A l'heure de mettre sous presse, le programme de Veyras n'était pas encore terminé. Affaire à suivre.

La céramique à l'honneur

La Galerie du Château de Venthône présente le travail de Claudia von Boch du 17 octobre au 15 novembre 2026. La céramiste propose une immersion dans un univers où la terre devient mémoire. A travers ses sculptures, elle explore les liens qui unissent l'humain à la nature, s'inspirant des strates géologiques. Le vernissage a lieu le 16 octobre à 18h30. Un concert est organisé en marge de l'exposition le 7 novembre à 18h00 à l'Eglise de Venthône. Plus d'informations: www.galerie-venthone.ch

Le tennis cartonne à Noble-Contrée

Le Tennis Club de Veyras rencontre un joli succès notamment auprès des jeunes. Il reste des places pour prendre des cours individuels. Un cours Kidiclub et enfants est ouvert toute l'année pour faire découvrir ce sport aux plus jeunes. Plus d'informations: www.tcveyras.ch

Inauguration du four à pain de la Noble Contrée

Après une phase de construction au printemps, l'Association du four à pain de la Noble Contrée invite la population à l'inauguration de l'installation le 31 octobre 2026 à la Grange de Venthône. L'après-midi et le soir, vous pourrez découvrir le four. Des pains, des tartes et des biscuits seront confectionnés sur place. De quoi ravir les papilles des gourmands. Plus d'informations: <https://fourdelanoblecontrée.ch>

Agenda des manifestations

9 octobre: Vernissage du livre "1226 Mieio Miège 2026", Espace terroirs à Miège

13 octobre: Capoeira Dos Alpes 1^{ère} Roda du mois, Salle polyvalente de Venthône

16 octobre: Vernissage de l'exposition de Claudia von Boch, Galerie du Château de Venthône

21 octobre: Don du sang, Salle polyvalente de Venthône

31 octobre: Soirées d'Halloween

31 octobre: Inauguration du four à pain, La Grange de Venthône

7 novembre: Récolte des cartons de la solidarité par la Société Jeunesse Noble-Contrée, Migros de Veyras

7 novembre: Concert du quatuor du Temps, Eglise de Venthône

14 novembre: Nuit des musées, Musée Olsommer à Veyras

Du 13 au 15 novembre: Concert "L'Homme armé", Eglise de Chippis

Ce journal mensuel informe nos habitants des actualités sociales, politiques et économiques de Noble-Contrée. Il est à la disposition des associations ou particuliers qui souhaiteraient proposer un sujet ou poser une question. Pour ce faire, ils peuvent nous écrire à communication@noble-contrée.ch.

noble-contrée.ch

f @noblecontrée

@noblecontrée

Commune de Noble-Contrée

Téléchargez notre application mobile en scannant les QR codes suivants :



App Store



Google Play

Impressum

Tirage: 2'310 exemplaires
Prochaine parution: 10 novembre 2026
Délai de rédaction: 15 octobre 2026
Imprimerie: Schöchli, Sierre



Noble-Contrée
Entreprendre durablement

